

Méritez-vous un séjour de rêve en Martinique ?

À CHACUN SA *Martinique*



Vendez la Martinique cet hiver et courez la chance de gagner un voyage d'une semaine pour 2 personnes « À la découverte de la Martinique » d'une valeur de 4 000 \$ CAD !



*Pierre & Vacances
Resort de Sainte-Luce, 3**




La Martinique
FLEUR DES CARAÏBES
www.lamartinique.ca

CONCOURS EXCLUSIF AUX AGENTS DE VOYAGE DU QUÉBEC

LE GRAND PRIX : 1 semaine de séjour en Martinique, comprenant

2 billets d'avion aller-retour
pour 2 adultes
Montréal/Fort-de-France

3 jours d'Éductour*
- visite d'établissements hôteliers et essais d'activités de loisirs

+ 4 jours de vacances en liberté

*preuves de passage à remettre au Comité Martiniquais du Tourisme

7 jours d'hébergement à l'hôtel
Pierre & Vacances,
Resort de Sainte-Luce, 3*
avec location de voiture de tourisme,
avec déjeuner et activités incluses dans le tarif.

POUR PARTICIPER :

- Envoyez au Comité Martiniquais du Tourisme un formulaire rempli téléchargé sur www.lamartinique.ca indiquant : votre contact, le nombre de clients et une confirmation de réservation de vos clients pour des séjours (vol + hôtel) effectués entre le 1er octobre 2010 et le 30 avril 2011. (numéro de dossier du grossiste ou de l'établissement hôtelier).

1 réservation = 1 inscription : Plus vous vendrez de séjours en Martinique, plus de chances vous vous mériterez de gagner le Grand Prix !
Chaque séjour réservé est comptabilisé comme une nouvelle inscription et vous donne une chance supplémentaire de remporter le Grand Prix.

Conditions:
Le tirage se fera le 3 mai 2011. Voyage possible entre le 15 mai et 15 décembre 2011, sous réserve de disponibilité et excluant les périodes de vacances scolaires françaises. Tous les frais de repas, sauf le petit déjeuner ou dépenses personnelles restent à votre charge. La réservation devra être faite au minimum 4 semaines avant le départ par le gagnant. Cette offre n'est ni monnayable, ni transférable et ne peut être prolongée. En cas d'annulation, pour toute raison invoquée, le voyage ne pourra pas être reporté.

Votre séjour ne comprend pas : les repas sauf le repas du matin, les excursions facultatives, les activités sportives non-incluses dans le forfait et les achats personnels, les consommations au bar ou au restaurant de l'hôtel

Réclamation du prix :

Le Comité Martiniquais du Tourisme vous contactera par courriel ou par téléphone la semaine suivant le tirage du 3 mai 2011. La réclamation du prix devra se faire sous 4 semaines suivant son attribution, sous peine d'annulation.

Pour faire votre réservation:

Pour valider le prix, la personne gagnante et la personne qui l'accompagnera devront avoir en leur possession un passeport valide et avoir le droit de voyager en Martinique. Le Comité Martiniquais du Tourisme n'est pas responsable de l'obtention d'un VISA, si nécessaire, ou autre autorisation de voyager en Martinique.

Pour effectuer la réservation, la personne gagnante devra contacter au moins 4 semaines avant le départ :

Le Comité Martiniquais du Tourisme au Canada
information@lamartinique.ca - 514 844 8566
4000 rue St-Ambroise, bureau 265 - Montréal, Qc, H4C 2C7

www.lamartinique.ca

